

□ Cet article peut intéresser vos proches : [Partager sur Facebook](#)

Vincent Jeanbrun, ne faites pas payer la crise sociale aux locataires les plus modestes !

Ceux qui ont cassé et pillé doivent payer. » Prenant le gouvernement au mot, le ministre du Logement, Vincent Jeanbrun, entend porter une circulaire visant à intégrer les revenus issus de la revente de produits volés dans le calcul des droits sociaux.

Cette logique n'est pas nouvelle. La loi du 13 juin 2025 permet déjà, sur demande du préfet, de résilier un bail en cas de trafic de stupéfiants. Une mesure qui transforme la sanction d'un acte individuel en une punition collective, en sanctionnant aussi sa famille.

Aujourd'hui, le traçage des revenus des casseurs et des pilleurs risque, de la même manière, d'accentuer la pression sur des familles déjà fragilisées par la crise sociale et la crise du logement.

Monsieur le Ministre, cette circulaire constitue une nouvelle rupture d'égalité.

La CNL dit NON à cette double peine !

En flirtant avec le populisme, le gouvernement détourne l'attention de ses propres défaillances et de son échec à protéger les habitants. La sécurité ne peut se réduire à des mesures d'affichage ni servir de prétexte pour pénaliser davantage les familles modestes.

La mobilisation du 17 octobre, comme le mouvement lycéen, révèle l'urgence de répondre à la crise sociale et démocratique qui secoue notre pays.

La CNL entend les exigences républicaines du gouvernement. Elles ne peuvent être dissociées de l'exigence de garantir à chacun les moyens de vivre dignement. La sécurité physique comme la protection matérielle sont les deux piliers au cœur du contrat social.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2025, les dépenses de logement ont atteint 620,7 milliards d'euros, soit 21 % du PIB. Les loyers ont augmenté de 2,9 %, tandis que les profits immobiliers s'élèvent à 93 milliards d'euros. Dans le même temps, la RLS a privé les bailleurs sociaux de 13 milliards en dix ans. Près de 350 000 personnes sont sans domicile et des millions de ménages attendent un logement social ou peinent à payer leur loyer. Combien de temps encore laisserez-vous perdurer cette impasse ?

La CNL demande des mesures d'urgence et un budget 2027 qui protège les locataires, lutte contre les abus et encadre le marché immobilier. La justice sociale exige de protéger les locataires, pas de les pénaliser davantage. Montreuil le 20 octobre